

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
02/07/2024	02/07/2024	Présents à l'ouverture de la séance	= 14
		Votants la présente délibération	= 14

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi huit juillet à 20h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Lynda LAFOND, Gaël PELTIOT, Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Rénaud FRAIPONT, Rémi METIVIER

Absente excusée : Ludivine CHEVALIER

Secrétaire de séance : Madame Séverine NICAISE

Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 08.07.2024-1

▪ 1°) Choix du bureau d'études concernant la mission de diagnostic de la structure et l'étude de faisabilité d'extension et de rénovation de la MTL :

Pour cette mission nous avons consulté 4 cabinets d'études auxquels nous avons demandé une réponse pour le 5 juillet.

Seuls 2 cabinets ont envoyé une offre :

- Société SIGMA pour un montant de 17 000 € HT
- Société I-green pour un montant de 13 600 € HT

D'après l'analyse faite par notre assistance à maîtrise d'ouvrage, AMENAO, l'offre la mieux-disante est celle de la Société I-grenn.

Le Conseil Municipal, après vote à mains levées, à l'unanimité, décide de retenir l'offre la mieux-disante de la Société I-green pour un montant de 13 600 € HT et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents afférent à ce dossier.

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de la publication sur le site internet de la commune
et l'affichage en lieu public le 9 juillet 2024

pour copie conforme
Louplande, le 9 juillet 2024
Suivent les signatures au registre

Le Maire,